

GUIDE D'INSCRIPTION

Saison 2026 – 2027

Bienvenue au club ! Ce guide explique en quelques étapes comment fonctionne votre inscription, la prise (ou le renouvellement) de votre licence, et les engagements liés à la pratique de l'athlétisme au sein de notre association. Merci de le lire avant de remplir votre fiche d'inscription.

1. Comment se déroule votre inscription

1. Vous remplissez la fiche d'inscription correspondant à votre catégorie et la remettez au club, accompagnée des pièces demandées et du règlement de votre cotisation.
2. Le club enregistre vos informations et procède à la création — ou au renouvellement — de votre licence auprès de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA).
3. Une fois votre adhésion réglée, vous recevez un lien pour accéder à votre espace personnel « Espace Athlé », sur lequel vous devrez valider votre Parcours de Prévention Santé (PPS) en ligne (voir ci-dessous).
4. Si vous étiez déjà licencié(e) la saison dernière, il vous suffit de confirmer vos informations et de régler votre adhésion : un mail de la FFA vous invitera à réaliser votre PPS sur votre espace licencié.

La licence est obligatoire : elle seule couvre le licencié et le club en matière d'assurance pour les entraînements et les compétitions.

Cas particulier — Baby et Marche Nordique : vous recevrez directement un email pour compléter le questionnaire médical et indiquer votre accord sur les garanties d'assurance.

2. Le Parcours de Prévention Santé (PPS)

Conformément au Code du Sport, chaque licencié FFA doit réaliser en ligne, sur son espace personnel, le Parcours de Prévention Santé (PPS) — les catégories Baby et Marche Nordique en sont dispensées, voir l'encart ci-dessus :

- Les majeurs répondent eux-mêmes au questionnaire de santé en ligne.
- Les mineurs répondent conjointement avec leur représentant légal.

Si vous répondez « non » à toutes les questions, aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire. Si vous répondez « oui » à au moins une question, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, daté de moins de 6 mois, devra être fourni.

Ce questionnaire n'est plus disponible en version papier : il se complète exclusivement en ligne, sur votre Espace Athlé, après réception du lien d'activation transmis par le club.

3. Documents à fournir

- La fiche d'inscription complétée et signée (et l'autorisation parentale si l'adhérent(e) est mineur(e))
- Une photocopie d'une pièce d'identité de l'adhérent(e)
- Le règlement de la cotisation pour la saison 2026-2027

4. Le règlement de la cotisation

Plusieurs moyens de paiement sont proposés :

- En ligne, via le lien de paiement dans les fiches d'inscription
- Par virement SEPA
- Par chèque à l'ordre de « CAO Athlétisme »
- Par Chèques Vacances ou Coupon Sport ANCV

- Avec le Pass Sport (-70€)
- Avec l'application mobile LABAZ (Région Île-de-France) : les 15-25 ans bénéficient de 100 € sur une activité sportive

Le paiement en 3 fois est possible pour les catégories Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets, ainsi que pour les inscriptions familiales.

5. Où et quand s'inscrire

- Sur notre site internet : orsaygifathle.fr, rubrique Orsay
- Lors des permanences dès le mois de septembre, au stade municipal André Laurent
- À la Journée des Associations d'Orsay, dimanche 6 septembre 2026

6. Les rendez-vous de la rentrée

- Dimanche 6 septembre 2026 : Journée des Associations, à Orsay
- Samedi 19 septembre 2026 : Kinder Joy of Moving Athletics Day, au Stade
- Samedi 26 septembre 2026 (9h00-10h30) : Run 2K, à Orsay
- Samedi 26 septembre 2026 : Journée Nationale de la Marche Nordique, au boulodrome

7. Les assurances liées à votre licence

- La Responsabilité Civile (RC) du club est souscrite par le club auprès de la FFA : elle couvre les dommages causés à des tiers.
- L'assurance Individuelle Accident et Assistance (IA), proposée par la FFA, couvre vos propres dommages corporels : vous indiquez votre choix — acceptation ou refus — directement sur votre fiche d'inscription.

8. Droit à l'image et protection de vos données

En signant votre fiche d'inscription, vous indiquez si vous autorisez le club à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de vos activités au sein du club. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations vous concernant, que vous pouvez exercer auprès du club à l'adresse cao.athle@gmail.com.

9. Engagement en compétition

Les catégories Poussins à Cadets s'engagent à participer à un minimum de 3 compétitions au cours de la saison.

10. Séance d'essai

Vous ou votre enfant débutez l'athlétisme ? Nous vous proposons une séance d'essai gratuite, quel que soit l'âge. Merci de prévenir l'entraîneur au préalable afin de vous accueillir dans les meilleures conditions. Si vous souhaitez continuer au-delà de cette séance, l'inscription est obligatoire.

11. S'investir pour le club

Le club fonctionne aussi grâce à ses bénévoles : encadrement, arbitrage, organisation d'événements... N'hésitez pas à nous en faire part sur votre fiche d'inscription.

Vous avez entre 12 et 21 ans et vivez en Essonne ? Votre engagement bénévole au sein du club peut être valorisé par une aide financière du Département (dispositif Tremplin Jeune Citoyen). Renseignements : tremplincitoyen@cd-essonne.fr

